

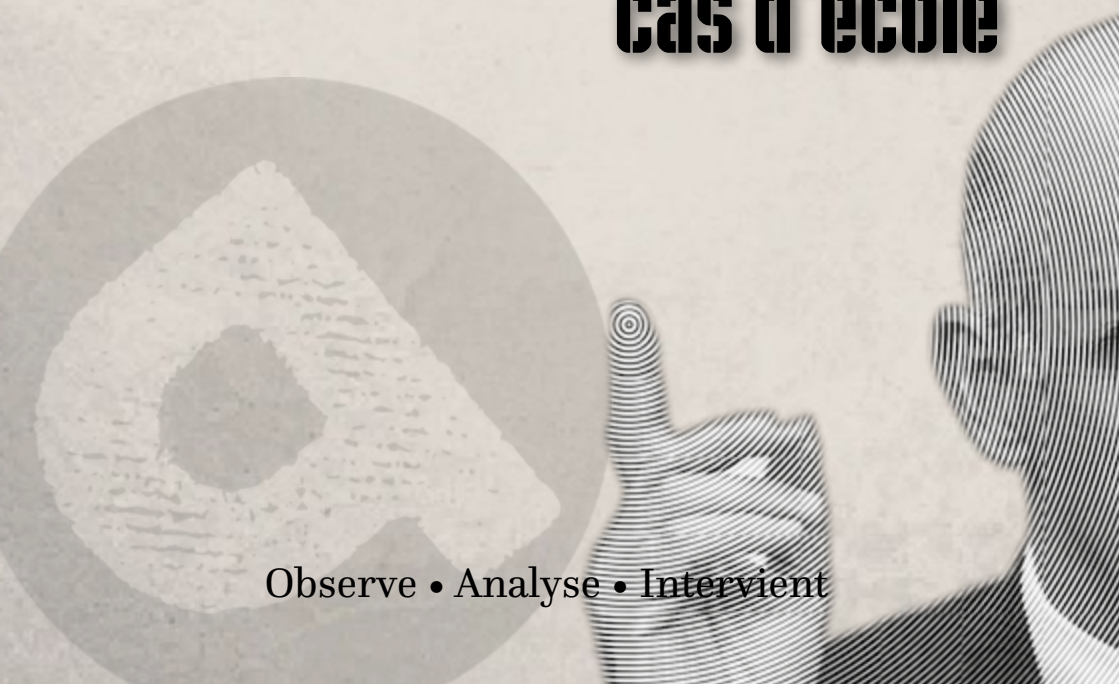
ANTIRESSE

N° 305 | 3.10.2021

Affaire Berset: à qui appartient la Suisse?

Loup, loup chéri
Désinformation,
cas d'école

Observe • Analyse • Intervient





LE BRUIT DU TEMPS par Slobodan Despot

De quoi Alain Berset est-il le nom? (Entretien avec Liliane Held-Khawam)

L'AFFAIRE DE CHANTAGE IMPLIQUANT ALAIN BERSET, LE MINISTRE DE LA SANTÉ SUISSE, SURVENUE À LA VEILLE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET DES MESURES EXCEPTIONNELLES QU'ELLE A ENTRAÎNÉES, DEVRAIT NOUS INTERPELLER AU-DELÀ DE SES IMPLICATIONS SUR LA VIE PRIVÉE DE L'INTÉRESSÉ ET LA MARCHÉ DE L'ÉTAT DE DROIT. DANS QUELLE ÉVOLUTION SOCIÉTALE ET POLITIQUE CETTE AFFAIRE S'INSCRIT-ELLE? QUEL EST LE RÔLE PARTICULIER DE BERSET DANS CETTE ÉVOLUTION? QU'EST-CE QUI A PU INFLUENCER LES DÉCISIONS BRUTALES, OFFENSANTES POUR LA SCIENCE ET LA RAISON, QU'IL A PRISES DEPUIS DIX-HUIT MOIS?

Comme je le soulignais la semaine dernière, le scandale Berset, s'il était survenu ailleurs qu'en Suisse, eût sans doute entraîné la démission rapide du ministre. Or nous assistons bien au contraire à une «gestion de crise» impliquant la plupart des grands médias du pays visant à protéger le ministre et — du même coup — noyant nombre de questions passionnantes qui agitent les esprits attentifs, aussi bien dans ce pays que dans le monde. Pourquoi tant de

brutalité? Comment de tels abus de pouvoir sont-ils possibles? Qui, au fond, est à la barre dans ce petit pays stratégique, pays-pivot de la supra-société globale, hôte du WEF et de toutes les institutions supranationales? J'ai posé ces questions à l'une des analystes les plus opiniâtres et les plus perspicaces des stratégies et des mouvements du pouvoir techno-financier global. La lecture du [blog de Liliane Held-Khawam](#) comme de ses [livres](#) est en soi une bonne manière

de ne pas mourir idiot, et les aperçus qu'elle nous livre sur cette affaire particulière ont de quoi inspirer une réflexion profonde sur la «matrice» de démocratie périmée et de libertés factices qui façonne l'existence des Suisses.

PLANTONS LE DÉCOR: QU'EST-CE QUE LA SUISSE EN 2021?

LHK: Il est utile de faire un point de situation géopolitique avant d'entrer dans l'affaire Berset, que je trouve révélatrice de son profil personnel. Le contexte dans lequel se déroule un événement est parfois plus important que l'évènement lui-même.

En publiant *Coup d'Etat planétaire* en 2019, j'étais arrivée à la conclusion qu'une gouvernance totalitaire et liberticide, avec réduction de la mobilité individuelle, était en gestation. Il y était aussi prévu une espèce de coming-out durant lequel ce qu'il reste d'autorités locales devraient annoncer le Nouveau Monde. Je n'avais toutefois jamais imaginé que cela prendrait l'allure d'une crise sanitaire.

En 2021, la Suisse, comme tous les pays de la planète, n'a plus d'existence en tant qu'État souverain. C'est un pays globalisé qui prend ses directives auprès de divers organismes: OMS, ONU, FMI, BRI, UE, etc. De plus la Suisse, comme l'ensemble des pays de la planète, vit au rythme des confinements, écouvillons, surveillances parapolicieres, droits d'entrée ou pas dans des lieux publics, etc. Nous sommes soumis

à une dictature qui prend appui sur une exigence sanitaire pour dérouler tous ses effets liberticides et déshumanisants.

Ce constat de mise en place d'un totalitarisme est la conséquence d'une volonté politique de privatiser et de *corporatiser* la société. Ces deux mots ne sont pas anodins. Ils décrivent en réalité le *fascisme*, selon la définition même qu'en donnait Mussolini, qui savait de quoi il parlait:

«Le fascisme devrait plutôt être appelé corporatisme, puisqu'il s'agit en fait de l'intégration des pouvoirs de l'État et des pouvoirs des marchés».

On se souvient aussi que sans les grosses entreprises, Hitler n'aurait jamais tenu en place. Et l'on peut rappeler que le *New public management* (NPM) ou Nouvelle gestion publique (NGP), qui se base sur l'agencification de l'administration publique, a été développée et promue par l'Allemagne hitlérienne. Et ce modèle d'organisation qui met le marché au cœur de l'administration publique est inspiré du nazisme. Selon Johann Chapoutot, «l'organisation administrative en agences chargées d'une politique publique précise est une invention de Reinhard Höhn, premier adjoint de Reinhard Heydrich, chef du Sicherheitsdienst (SD), service de renseignement de la Schutzstaffel (SS). La création des Anstalten (agences) correspondait à la volonté de réformer l'État, institution jugée trop statique, pour convertir l'Administration au vita-

lisme national-socialiste»(1). En France, c'est le régime de Vichy qui a créé le poste de PDG, la fonction de président-directeur général, qui assume l'autorité dans l'entreprise en mêlant les fonctions de contrôle du président et les fonctions de direction générale.

CE PAYS SERAIT-IL DONC DEVENU UNE ENTREPRISE COMME LES AUTRES?

LHK: Les dirigeants suisses ont mis beaucoup d'ardeur depuis des décennies à faire muter le pays en une sorte de galaxie d'entreprises ou en tout cas d'entités commerciales dont la gestion est assimilable à une entreprise (fondation, association, Institut), et en invitant le marché à y participer. Tout cela a été acté dans la Constitution réformée en 2019, sur laquelle s'appuie la Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (cf. son article 8) et l'ordonnance ad hoc.

Cette métamorphose est tellement

avancée que la Suisse elle-même est inscrite au Registre du commerce belge. Ceci est un évènement majeur, existentiel et essentiel dans la grande histoire du pays et qui met votations et autres consultations populaires au rang de simples sondages d'opinion. Quelle que soit l'entité inscrite au registre du commerce, l'organe suprême est l'Assemblée générale des actionnaires (s'il y en a), puis le Conseil d'administration, puis la Direction générale. Et que dit la Constitution qui a été réformée en 1999? Dans son chapitre 3, l'Art. 174 définit le rôle du Conseil fédéral:

*Le Conseil fédéral est l'autorité **directoriale** et **exécutive suprême** de la Confédération.*

Les trois mots en gras sont fondamentaux pour comprendre ce qui ressemble toujours plus à l'abandon de la démocratie suisse. *Autorité directoriale et exécutive* sont des

EXTRAIT DE L'INSCRIPTION DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE AU RC BELGE

Nouvelle recherche par numéro		Nouvelle recherche par nom		Nouvelle recherche par activité		Nouvelle recherche par autorisation		Nouvelle recherche par adresse	
Données de l'entité enregistrée									
Généralités									
Numéro d'entreprise		6550 646 531							
Statut		Actif							
Situation juridique		Situation normale							
Date de début		Depuis le 11 février 2014							
Dénomination		LA CONFÉDÉRATION SUISSE Dénomination en français, depuis le 18 février 2014							
Adresse du siège		Palais fédéral ouest SN 3003 BERNE Suisse Depuis le 11 février 2014							
Numéro de téléphone		Pas de données reprises dans la BCE							
Numéro de fax		Pas de données reprises dans la BCE							
E-mail		Pas de données reprises dans la BCE							
Adresse web		Pas de données reprises dans la BCE							
Type d'entité		Personne morale							
Forme légale		Entité étrangère Depuis le 11 février 2014							
Nombre d'unités d'établissement (UE)		6							

mots qui font référence à la direction générale d'une entreprise.

Tout suisse devrait recevoir cet extrait en lieu et place de bulletins de vote. Et la question immédiate sera: qui a signé les documents pour ce genre d'actes? On peut supposer que le Conseil fédéral de 2014 (qui incluait alors M. Berset) a été au moins informé de la chose, mais n'a pas jugé utile d'en informer les habitants. Ceci est un déni clair de démocratie, tout comme le fait d'être affilié à une entité commerciale... belge.

Ce que nous venons de dire signifie qu'aucun Conseiller fédéral n'a pu être nommé sans l'aval du marché financier, qui soit dit en passant tient entre autres la dette publique et la BNS.

QUE NOUS DIT L'AFFAIRE BERSET SUR LA MARCHE DES INSTITUTIONS?

LHK: Cette affaire est beaucoup plus complexe qu'elle n'en a l'air. Une analyse simpliste voudrait nous faire croire que c'est une guéguerre de l'UDC contre le Parti socialiste, un sale coup politique où on cherche à se mêler de la vie privée d'un innocent. Le 22 septembre, un «débat» télévisé a mis face à face deux journalistes, un PS et un UDC. Le titre — *Qui veut la peau d'Alain Berset?* — sous-entend clairement que M. Berset est la victime. Pourtant des questions restent inabordées et sans réponses satisfaisantes. Si l'affaire est d'ordre privé, alors pourquoi le *Ministère public de la Confédération* (MPC) a-t-il été saisi dans ce dossier? Il faut rappeler qu'il s'agit d'un

organe d'investigation et d'accusation public fédéral. Il est compétent pour la poursuite de certains types d'infractions dirigés contre l'État fédéral ainsi que de procédures complexes concernant des affaires de criminalité internationale ou économique. (Wikipédia 1, 2). Je ne vois pas le lien entre ce service de l'État et une plainte d'ordre privé. Pourquoi ne pas avoir traité ce dossier chez un procureur local comme tout un chacun aurait pu le faire? La plainte ne devrait-elle pas être déposée au lieu de domicile de la personne concernée? Aux juristes de répondre.

De même que *7 des 14 policiers d'élite Tigris sont intervenus chez une femme désarmée vivant avec une enfant de 4 ans*. M. Berset ne pouvait l'ignorer. Selon la *Weltwoche*, les intervenants eux-mêmes ont dû se sentir ridicules et ont admis avoir eu honte d'avoir été utilisés par le Conseiller fédéral. L'intervention de cette unité d'élite de la police judiciaire fédérale est ordonnée par le Ministère public de la Confédération (MPC) ou l'Office fédéral de la justice (OFJ). Cette unité relève des organes de la Confédération et n'est en principe pas dédiée à des affaires personnelles plutôt banales.

Et voici un exemple de plus de l'intervention d'acteurs fédéraux. Une sorte de Task force composée de Berset, Eisenhut, le secrétaire général Brühin (actuel patron de Swissmedic) et le chef des communications Lauener définirent une stratégie et une position juridique.

Deux hauts fonctionnaires ont été mobilisés pour venir à bout de l'ex-compagne. La question de la frontière entre vie professionnelle et vie privée se pose à ce stade. Aucune entreprise privée n'aurait autorisé pareil sponsoring. Cette femme a subi une «*expertise psychiatrique*» à distance. Est-ce que le rapport a été reçu par le procureur dans le cadre de l'instruction du dossier? Si oui, il faudrait demander à un avocat si la démarche aurait été reçue dans un autre contexte. L'article de la *Weltwoche* dont le contenu fut admis par les bureaux du Procureur de la Confédération accuse le Conseiller fédéral de mensonges sous serment. On peut lire: *Il devint clair par la suite que le conseiller fédéral Alain Berset a fait de fausses déclarations devant le bureau du procureur général.* Or, la femme en question a été condamnée sur la base du témoignage de son ex-ami. *Cela ne choque-t-il personne que l'on se prévale d'une ordonnance pénale basée sur un faux témoignage et que l'on ne rouvre pas le dossier?*

Qui est le procureur actuel du Ministère Public de la Confédération? Le service lui-même du MPC a été chahuté et la fonction de Procureur général ne semble toujours pas occupée. Ce poste avait été longuement occupé par Michaël Lauber. En mai 2019, l'Autorité de surveillance du MPC a décidé d'ouvrir une enquête disciplinaire concernant le procureur général. Et nous apprenons que *le procureur général a manqué à plusieurs reprises, et parfois de*

manière substantielle, à ses devoirs. Entre mensonges et corruption, la liste des doléances à l'encontre de cet homme est incroyable. Je laisse le lecteur intéressé aller consulter les détails *ici* et *là*. Il sera poussé vers la sortie l'été 2020. Et figurez-vous que depuis lors, le site du MPC annonce que le poste est vacant!

C'est durant cette période trouble dans l'histoire du MPC que l'affaire Berset s'est déroulée. Quel impact le contexte a-t-il pu avoir? Explique-t-il une partie de nos interrogations? Enfin: le MPC va-t-il rouvrir le dossier de la condamnation puisqu'il y a eu fausses déclarations?

QUEL RAPPORT PEUT-IL Y AVOIR ENTRE CE SCANDALE ET L'ÉTRANGE GESTION DE LA PANDÉMIE EN SUISSE?

LHK: Les deux principaux protagonistes de cette sordide affaire, Alain Berset et celui qui était alors son chef de cabinet chargé d'éteindre l'incendie potentiel allumé par l'ex-petite amie, sont également depuis l'an dernier les deux hommes-clefs de la gestion covidienne, autrement dit de la suspension de la démocratie au profit d'un état d'urgence sanitaire prolongé donnant des pouvoirs exorbitants à quelques décideurs et conseillers. Cela peut n'avoir aucun rapport, mais il y a tout de même de quoi jeter un coup d'œil dans leur CV.

Lucas Brühin a été nommé à la présidence du conseil de Swissmedic, *l'Institut suisse des produits thérapeutiques*, le 13 décembre 2019, soit deux jours après la réélection d'Alain Berset au Conseil fédéral. Or,

Swissmedic a joué un rôle clef dans le cadre de l'introduction de vaccins anti-covid expérimentaux administrables aux patients, des plus âgés jusqu'aux enfants de 12 ans. Actuellement, il est question de baisser encore l'âge de la vaccination chez les enfants pour arriver vraisemblablement aux bébés. Les Américains, qui préfigurent l'avenir des petits Suisses, risquent bien de faire vacciner cet hiver leurs bébés de six mois... Pour l'instant, cela n'émeut pas trop le binôme Berset-Brühlin malgré des effets secondaires impressionnants publiés par les Américains. Ce graphique du VAERS est plus éloquent que bien des phrases(2).

Alain Berset est l'artisan de la Loi sur les épidémies dès 2012, date de son arrivée au gouvernement fédéral. Elle constituera le terreau qui a permis huit ans plus tard le développement de la dictature sanitaire. Depuis cette prise de pouvoir de mars 2020 qui mit la démocratie suisse entre parenthèses pour un bout de temps, l'omniprésence de M. Berset nous met toujours plus mal à l'aise. Il est celui qui chapeaute les décisions sur le Pass et son extension. Mais c'est aussi lui qui a poussé et fait advenir au bon moment, à savoir en 2013, la fameuse *Loi sur les épidémies humaines* qui l'autoriserait aujourd'hui à obliger tout citoyen/résident à se faire vacciner de gré ou... de force!

«**Art. 7 Situation extraordinaire**, Si une situation extraordinaire l'exige, le Conseil fédéral peut ordonner les

mesures nécessaires pour tout ou partie du pays.»

Dans un autre passage, la loi sur les épidémies avait prévu l'équivalent du passeport sanitaire!

Art. 23 Certificat international de vaccination ou de prophylaxie

1. Le Conseil fédéral peut soumettre au régime de la déclaration ou de l'autorisation les vaccinations nécessitant un certificat international attestant une vaccination ou une autre mesure de prophylaxie au sens de l'art. 36 du Règlement sanitaire international (2005) du 23 mai 2005¹. 2. Le Conseil fédéral exerce les tâches suivantes: a. il désigne l'autorité compétente; b. il arrête les conditions à remplir et la procédure d'autorisation; c. il arrête les méthodes de vaccination ainsi que les vaccins autorisés.

VOUS AVEZ IDENTIFIÉ ÉGALEMENT DE CURIEUSES SYNCHRONICITÉS AVEC LA STRATÉGIE DE BILL GATES.

LHK: *Trois ans après l'intervention de M. Berset dans le cadre de la Loi sur les épidémies, Bill Gates commencera à diffuser un message frappant de similitude aux quatre coins du monde.* Il dit en gros que la pandémie approche et que notre savoir-faire habituel n'est plus adapté. Il faut en changer, et les vaccins sont prévus au planning. Dans une intervention sur TED de 2015, Bill Gates va alerter sur les risques majeurs en matière de pandémie due à la globalisation, libre circulation des biens, des humains. Et que nous devons nous y préparer, etc. Il dit dans cette vidéo qu'en 2014, le monde a évité une terrible épidémie mondiale du virus

- Section 2 Vaccinations

- Art. 20 Plan national de vaccination

¹ L'OFSP élabore et publie des recommandations (plan national de vaccination) en collaboration avec la Commission fédérale pour les vaccinations.

² Les médecins et d'autres professionnels de la santé contribuent à la mise en œuvre du plan national de vaccination dans le cadre de leur activité.

³ Ils informent les personnes concernées des recommandations figurant dans le plan national de vaccination.

- Art. 21 Encouragement de la vaccination

¹ Les cantons encouragent la vaccination par les mesures suivantes:

- informer les personnes concernées des recommandations figurant dans le plan national de vaccination;
- contrôler régulièrement le statut vaccinal des enfants et des adolescents pendant la scolarité obligatoire;
- veiller à ce que les personnes visées par les recommandations reçoivent une vaccination complète.

² Les cantons peuvent en particulier prendre les mesures suivantes:

- proposer des vaccinations dans le cadre du service médical scolaire;
- effectuer des vaccinations gratuites ou remettre des vaccins à un prix inférieur à celui du marché.

Ebola grâce à des milliers de travailleurs de la santé désintéressés – et aussi, honnêtement, grâce à beaucoup de chance. Avec du recul, nous savons ce que nous aurions dû faire mieux. Il est donc maintenant temps, suggère Bill Gates, de mettre toutes nos bonnes idées en pratique, de la planification de recherche de vaccins à la formation des agents de santé. Comme il le dit, «*il n'y a pas lieu de paniquer... mais nous devons nous y mettre.*» Sa requête en matière de vaccination était anticipée en Suisse dans la loi sur les épidémies, tout comme y étaient prévus les différents éléments de la mise en place d'un plan de lutte contre la maladie, à l'image exacte de ce que M. Berset a mis en place depuis un an et demi. Une sacrée anticipation!

Même l'intrusion de l'enseignement public dans la santé des enfants et des adolescents était prévue en 2012!

QUE RESTE-T-IL DES LIBERTÉS HELVÉTIQUES EN TEMPS DE PANDÉMIE?

LHK: Cette Loi sur les épidémies a ouvert une voie royale à toutes sortes d'ordonnances liberticides qui s'en prennent à la protection de la sphère privée. Et nous rappelons ici encore une fois que les soins médicaux classiques ont été déniés à nos aînés. Nos nombreuses publications sur le sujet semblent suffisantes pour l'instant. Elles invitent les citoyens de bonne volonté à demander une enquête publique sur ce qu'il s'est réellement passé dans les maisons pour personnes âgées. Ici, la page de garde d'un message qui exige le pistage (plutôt flicage en réalité) des citoyens au mépris actif de la Constitution suisse qui impose la protection de la vie privée.

Il est utile de se remémorer l'article 13 de la Constitution. Vous constaterez qu'il n'est plus d'actualité en Suisse car à l'alibi covidien, on a encore rajouté la volonté de

surveiller tout un chacun au prétexte du soupçon non démontré de terrorisme(3).

Art. 13 Protection de la sphère privée 1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile, de sa correspondance et des relations qu'elle établit par la poste et les télécommunications.

COMMENT COMPRENDRE LES ÉNORMES IMPRUDENCES DU MINISTRE ?

LHK: C'est en effet un mystère. M. Berset semble avoir ignoré que chaque mot lancé dans le réseau peut être lu par des tiers. Il a oublié qu'il était lui-même un coartisan de la marche forcée vers le tout-numérique en Suisse et dans l'administration publique, à savoir le *e-gouvernement*. Or l'autre nom du tout-numérique, c'est *zéro-secret*. M. Berset a oublié que les supports électroniques dont il se sert sont connectés à des *clouds*, qui eux-mêmes peuvent être contrôlés par des maîtres chanteurs. Or, M. Berset envoyait à sa petite amie des mails, des messages Instagram et tchattait avec elle sur Skype, qui appartient à Microsoft, dont le principal actionnaire est Bill Gates. Or, *tout le monde sait* qu'il existe des *backdoors* (portes dérobées) aussi bien sur le hardware que le software. Si la spontanéité émotionnelle de M. Berset outre-passe les exigences de la prudence, il a des problèmes et nous avec lui. Souvenons-nous que Bill Gates est le plus gros promoteur mondial de vaccins. Une grande partie de

sa réussite tient dans sa capacité à imposer la vaccination partout dans le monde et aujourd'hui c'est le jackpot avec le Covid-19. Bill Gates avait d'ailleurs admis dans un entretien de la CNBC que pour chaque dollar investi dans le vaccin, il en récupérait 20. Cela m'amène à partager avec vous quelques infos récupérées sur le site *Insideparadeplatz*. Selon Lukas Hässig, un des journalistes les plus professionnels de Suisse, certaines traces «mènent au milieu bâlois» et la petite amie qui avait retiré ses allégations contre le ministre après des pressions massives de Berset et le recours à l'unité antiterroriste Tigre, a peut-être agi en réseau. On entre là dans des eaux plus agitées auxquelles un ministre ne devrait jamais être associé ni de près ni de loin. La piste gagnerait néanmoins à être creusée. Si elle devait s'avérer valable, il faudra alors voir dans quelle mesure on aurait pu forcer la main du Conseiller fédéral à adopter une gestion anti-Covid qui défie la démocratie et la liberté certes, mais qui défie avant tout la science avec notamment une errance statistique plus que problématique. Dans tous les cas, l'émergence de cette tentative de chantage à la veille d'une épidémie due à un virus dont l'origine reste inconnue restera un thème à creuser.

QUELLES LEÇONS TIRER DE CET ÉPISODE ?

LHK: De mon point de vue, cette affaire est révélatrice de beaucoup de choses à la fois, et il est fort regret-

table qu'elle n'ait pas titillé plus tôt la curiosité des uns et des autres. Ceux qui croient qu'elle s'arrêtera à une tentative de chantage déjouée, et qu'on peut étouffer les scandales multiples qui en rejaillissent rien qu'en s'asseyant dessus, font preuve d'une réflexion étrangement superficielle. A moins qu'ils soient eux-mêmes ligotés. Cette affaire continuera de projeter des soupçons sur la conduite de la Suisse pendant des mois et des années.

Un premier niveau tout bête est celui de cette femme condamnée peut-être à raison, mais peut-être aussi à tort. En tant que femme, j'ai besoin que la justice suisse tire l'affaire au clair en considérant M. Berset comme n'importe quel citoyen, et non en tant que conseiller fédéral. Et si cette femme doit être dédommée, eh bien il faut qu'elle le soit.

Le traumatisme de son enfant de quatre ans au moment des faits est à mes yeux un autre problème de taille. Pour une enfant de cet âge, voir débarquer sept hommes armés sans y avoir été préparée est très dommageable. Si l'enfant doit être accompagnée, M Berset doit y pourvoir.

De fait, Alain Berset est, à titre individuel, le symbole clef de l'également dystopique où nous sommes aujourd'hui forcés de vivre. Tout ce que fait, pense et dit l'homme qui assume à lui tout seul, et avec force autorité, la *révolution organisationnelle* qui impacte la société, l'activité économique, les libertés des citoyens, la médecine, la numérisation des

données personnelles, etc. nous concerne et nous intéresse au plus haut point.

La révolution organisationnelle qu'il a préparée par la loi pandémique de 2012 et mise en œuvre au printemps 2020 va jusqu'à remettre en question le droit de disposer de son corps et de celui de son libre arbitre. Une autre nouveauté troublante est l'interdiction faite au médecin de soigner librement, la proscription de molécules vieilles de plusieurs décennies et l'autorisation de produits hautement risqués en phase expérimentale. La logique semble avoir été abandonnée dans l'affaire. Or, tout cela a un impact profond sur la démocratie et sur la vie des citoyens. Et nous avons urgemment besoin de savoir si lien il devait y avoir entre l'affaire privée et le contexte absurde qu'il a mis en place. Aujourd'hui, une personne remise du Covid et dont l'analyse sérologique produit la preuve de présence massive d'anticorps doit se faire «vacciner». On marche sur la tête!

En 2015 j'ai publié un article dans lequel je me demandais si la Suisse était encore un Etat. Il faut dire que je venais de découvrir que le Contrôle fédéral des finances avait été audité en 2005 par un... Allemand. Les signes de ce genre abondent et se multiplient, au point que tout le monde trouve normal, aujourd'hui, d'*outsourcer* des fonctions clefs de l'État souverain à des entreprises privées étrangères. Comme la gestion de la vaccination, par

exemple, est supervisée en France par McKinsey après que la gestion du dépistage et du déconfinement avait été confiée à Bain, deux compagnies américaines aux ramifications parfois surprenantes...

On observe donc en Suisse une situation paradoxale: autant le Conseil fédéral apparaît impassible et tout-puissant vis-à-vis de ses citoyens, autant il se montre compréhensif, voire servile, envers des organismes supra- et transnationaux. Le «M. Pandémie» suisse, dans ce contexte, apparaît comme l'une des chevilles ouvrières de cette silencieuse dépossession.

CODA

Je suis bien conscient de ce que les révélations contenues dans cet entretien peuvent avoir de choquant. Cependant, je connais les travaux de Liliane Held-Khawam de longue date, et les spectaculaires transformations *organisationnelles* qu'elle a mises en lumière sont le produit d'une recherche constante, minutieuse et acharnée. Le projet d'asservissement-dépossession des populations, de contrôle social absolu avec les privations qui s'ensuivent — jusqu'à la pénurie alimentaire, est très clairement documenté dans son livre de 2019, *Coup d'Etat planétaire*. Voici des années que LHK nous prévient: le système démocratique, même et

surtout en Suisse, n'est plus désormais qu'une coquille vide.

- Photo: T-shirt arborant le fameux aphorisme d'Alain Berset sur la gestion de la pandémie en 2020. Une devise qu'on peut lire un peu différemment à la lumière des derniers développements.
- Lire également, de LHK: «Alain Berset, une toute-puissance qui interroge en démocratie», 19.9.2021.

NOTES

1. Interview par Antoine Garapon dans l'émission «Esprit de justice: étudier le nazisme pour comprendre le droit», diffusée le 30 octobre 2014 à 15h sur France Culture.
2. En revanche, en matière de résistance à une infection, de plus en plus d'informations montrent que les non-vaccinés s'en sortent mieux que les vaccinés, sans parler des effets indésirables parfois très graves, et dont la fréquence ne semble pas anodine comme on peut le voir sur le tableau américain de VAERS, le site qui recense les effets secondaires dus aux vaccins. Mais voilà, peu d'agents remplissent le formulaire qui prend apparemment 30 minutes...
3. On voit par la succession de lois, ordonnances, et autres directives qu'il y a une volonté de mise sous surveillance permanente du citoyen à l'image exacte de ce qu'annonçait le politologue américain Zbigniew Brzezinski dans les années 60-70. Par la suite, il deviendra le conseiller de Jimmy Carter.



ENFUMAGES par Eric Werner

Le loup comme auxiliaire de police

QUAND VOUS CROISEZ UN LOUP, IL FAUT SAVOIR LUI PARLER. SI VOUS NE TROUVEZ PAS LE BON TON, TANT PIS POUR VOUS. C'EST PAR AILLEURS UNE BÊTE ADORABLE. TELLE EST, SANS RIRE, LA RECOMMANDATION DES AUTORITÉS SUISSES AU SUJET DE CE PRÉDATEUR QU'ON CROISE DE PLUS EN PLUS SOUVENT SUR NOS SENTIERS. COMMENT FAUT-IL LA COMPRENDRE?

Et voilà, pour changer, que l'on reparle du loup. En 2019, la Suisse comptait cinq meutes de loups, on en est aujourd'hui à treize, ce qui représente environ 130 individus, aujourd'hui répartis entre les Grisons, à l'Est, et le Jura vaudois à l'Ouest. En deux ans le nombre des loups en Suisse a donc plus que doublé. En moyenne, dit-on, leur nombre double tous les trois ou quatre ans. Leur croissance est donc exponentielle: ce qui est normal, puisque l'espèce est aujourd'hui protégée et qu'on n'a donc pas le droit de la chasser. Il peut en coûter

jusqu'à cinq ans d'emprisonnement si on le fait. Jusqu'ici le problème ne concernait que les éleveurs, qui essaient tant bien que mal de s'adapter à la situation, mais tout le monde est aujourd'hui peu ou prou concerné. Il est désormais courant de voir des loups à proximité immédiate des villages et des maisons d'habitation, y compris en plaine. Les villageois ont donc été conduits à changer certaines de leurs habitudes. On ne laisse plus par exemple les enfants s'aventurer seuls en forêt ou sur le chemin de l'école. Le problème concerne égale-

ment les randonneurs, comme on l'a vu le mois dernier dans les Grisons, théâtre de plusieurs incidents graves liés au loup. Les services officiels leur donnent donc des conseils: «Quand vous vous trouvez en présence d'un loup, parlez-lui d'un ton ferme (*sic*)», etc.

PAS DANGEREUX POUR L'HOMME? VRAIMENT?

Sur la question du loup, les autorités se sont toujours montrées intraitables. On sent que rien ne les fera dévier de leur route: ni les plaintes récurrentes des éleveurs, ni l'insécurité objective découlant du fait que le loup ne cesse de gagner du terrain d'année en année, en sorte qu'il peut désormais apparaître en n'importe quel point du territoire. Elles ne ménagent également aucun effort pour faire croire que le loup ne représente aucun danger pour l'homme, ce qui évidemment est faux. Il est aussi vrai que le loup ne représente aucun danger pour l'homme qu'il est vrai que les personnes vaccinées contre le Covid-19 sont protégées contre la maladie ou protègent les autres. On peut ici se référer aux travaux de l'historien Jean-Marc Moriceau, qui au terme d'une longue enquête menée dans toute la France a rassemblé en 2007 un premier échantillon montrant que le loup avait été responsable entre 1420 et 1918 de plus de 3'000 décès humains. Or cet échantillonnage ne représente encore qu'un petit pourcentage de la réalité (entre 5 et 35 % selon les périodes) (1). Les autorités savent-elles qu'elles

sont dans l'erreur quand elles disent que le loup n'est pas dangereux pour l'homme? Nous partirons ici de l'idée qu'elles le savent très bien: tout comme elles savent très bien que le vaccin contre le Covid-19 ne nous protège guère et que les personnes ainsi vaccinées ne sont pas moins contaminantes que les autres. Bien sûr qu'elles le savent. Il y a lieu dès lors de s'interroger sur leurs motivations. Pourquoi mentent-elles comme elles le font? Pourquoi, alors même que la dangerosité du loup leur est connue, s'entêtent-elles, comme elles le font, à le favoriser, et pas seulement un peu: des sommes considérables sont dépensées à cet effet? Prenons cette politicienne: «Ce sont des animaux que j'adore (...), il faut les protéger», déclare-t-elle. Qu'a-t-elle exactement en tête, cette politicienne (pas plus bête assurément qu'une autre)? On pense ici encore au Covid-19. Le Covid-19, pourquoi faire? De même le Pass Covid: pourquoi faire? A priori tout cela n'a pas grand sens. On ne fait ainsi que compliquer davantage encore la vie des gens, à vrai dire la leur *pourrir*: ce qui *normalement* ne devrait pas être le but des autorités. On connaît le mot de Shakespeare: l'histoire «est une fable contée par un imbécile, avec un grand fracas de mots et de gestes emphatiques, et qui au fond ne signifie rien»(2). C'est peut-être le cas parfois. Mais peut-être aussi n'est-ce qu'une fausse apparence et convient-il d'aller au-delà. On pourrait aussi évoquer la stratégie du chaos. Sauf que le chaos n'est jamais en lui-même qu'un moyen.

Quand, par exemple, les Américains jettent le Moyen-Orient dans le chaos, ce n'est pas pour le simple plaisir de créer du chaos. Il y a une *raison* à cela (diviser pour régner, favoriser l'avènement des islamistes, en qui ils voient un moyen sûr pour maintenir toute la région dans le sous-développement, faire plaisir à l'allié israélien, etc.). De même pour le problème qui nous occupe. En apparence ce qui se passe est absurde. C'est une fable contée par un imbécile, avec un grand fracas de mots et de gestes emphatiques (la protection de la nature, par exemple: comme si les chèvres, les moutons et les bovins ne faisaient pas *eux aussi*, comme le loup, partie de la nature). *Sauf qu'à sa manière aussi le loup fait régner la loi et l'ordre*. C'est sur ce point surtout que nous voudrions insister. Est-il même légitime de parler ici de chaos? Quand les promeneurs renoncent à aller se promener dans la nature, de peur d'y faire de mauvaises rencontres (comme c'est de plus en plus le cas également en ville, mais pour d'autres raisons), la situation ainsi créée est peut-être absurde, mais elle n'est pas à proprement parler chaotique. Elle est conforme à ce que veulent les autorités: empêcher que les gens n'aillent et viennent comme bon leur semble, car on ne peut plus alors les contrôler: ce qui est pour elles est inacceptable. Elles n'acceptent absolument pas que les gens deviennent hors contrôle. Ce qu'elles veulent au contraire, c'est le contrôle total. De ce point de vue, le loup leur est d'une grande utilité, et cela non pas *malgré*

mais *à cause même* de sa dangerosité. Le loup remplit la même fonction à la campagne et à la montagne que les voyous, les trafiquants de drogue et les criminels dans les principales villes occidentales: empêcher les gens d'aller et venir. Ils sont une entrave bienvenue au mouvoir des personnes. Comme l'est aussi le Pass sanitaire (rendu aujourd'hui *de facto* obligatoire). Tous ces phénomènes sont étroitement liés entre eux, au sens où ils tirent leur signification d'une politique d'ensemble, politique visant à étendre toujours plus loin le contrôle social et à cette fin à multiplier les entraves à la liberté du mouvoir. On peut naturellement contester l'existence d'une telle politique. Mais alors on en revient à Shakespeare: «L'histoire est une fable contée par un imbécile», etc. J'admire beaucoup Shakespeare, je ne nie pas non plus l'existence du hasard, mais pour connaître l'intention, on a intérêt parfois à regarder le résultat. *Hic fecit cui produit*. Et si certaines choses se font, celles-là en particulier, c'est assez probablement aussi parce qu'on l'a *voulu*: on a *voulu* qu'elles se fassent.

JOINDRE L'UTILE À L'ABSURDE

Bref, les autorités ont leurs raisons. Si elles favorisent comme elles le font l'implantation du loup dans nos pays, ce n'est pas parce qu'elles seraient ignares ou stupides. C'est peut-être parfois l'impression qu'elles donnent, mais cette impression est trompeuse. Elles savent en réalité très bien ce qu'elles font et surtout pourquoi elles le font. C'est

exactement ça qu'elles veulent. Mais elles n'iront évidemment jamais le crier sur les toits (pas plus qu'elles n'iront crier sur les toits qu'il est de leur point de vue tout à fait rationnel et conforme à leurs intérêts de favoriser, comme elles le font, la criminalité de masse). Elles se borneront à dire: «Ce sont des animaux que j'adore, il faut les protéger», autrement dit à brouiller les cartes. La politique du loup s'inscrit dans ce cadre-là, celui de la guerre que le pouvoir actuel mène contre ses propres populations. Certains disent que tout changera le jour où il y aura mort d'homme. Personnellement je n'en crois rien. En fait rien ne changera. On en tirera au contraire prétexte pour serrer un peu plus encore la vis en ce domaine. On dira que si les gens ne sont pas assez raisonnables pour comprendre d'eux-mêmes qu'il leur faut renoncer à aller se promener à la campagne et à la montagne, il faudra le leur interdire formellement, peines d'amende ou de prison à la clé. Et ce ne sera pas simplement cinq ans. Les gens n'auront désormais plus le droit de sortir des villes, peut-être même de leur quartier. Pour profiter de la nature, vous avez la cour de votre

immeuble, leur dira-t-on. Qu'avez-vous encore besoin dans ces conditions d'aller vous promener à la campagne ou à la montagne? On dira aussi que les victimes n'ont pas eu à l'endroit du loup une «conduite appropriée». Elles n'ont en particulier pas su trouver le ton juste pour lui parler: «Quand vous vous trouvez en présence d'un loup, parlez-lui d'un ton ferme»: ferme, mais bien sûr aussi respectueux. Elles n'ont donc eu que ce qu'elles méritaient.

NOTES

1. 24 Heures, 18 mai 2007; *Le Monde*, 27 juin 2011. 2. *Hamlet*, Acte V, scène 5, traduction Francisque Michel (*Œuvres choisies de Shakespeare*, Firmin-Didot, 1884).

LECTURES SUGGÉRÉES

- Jean-Marc Moriceau, *Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France. XVe-XXe siècle*, Fayard, 2007.
- Jean-Marc Moriceau, *L'homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans*, Fayard, 2011.
- Paul Virilio, *L'insécurité du territoire*, Galilée, 1992, chapitre 4 («Le mù»), pp. 71-92.

Le magazine de l'Antipresse est un hebdomadaire de réflexion et de divertissement multiformats.

Conception, design et réalisation technique: INAT Sàrl, CP 429, 1950 Sion, Suisse.

Directeur-rédacteur en chef: Slobodan Despot.

Abonnement: [via le site ANTIPRESSE.NET](http://www.antipresse.net). Informations urgentes [via le canal Telegram](https://t.me/antipresse).

N. B. – Les hyperliens sont actifs dans le document PDF.

It's not a balloon, it's an airship! (MONTY PYTHON)



LA POIRE D'ANGOISSE par Jean-Marc Bovy

Le «détournement» du vol Ryanair, cas d'école de désinformation

NON, L'AVION DE RYANAIR N'A PAS ÉTÉ DÉTOURNÉ DE FORCE PAR LA BIÉLORUSSIE EN MAI DERNIER POUR CAPTURER L'OPPOSANT ROMAN PROTASSEVITCH! CE CONSTAT FAIT PAR UN SPÉCIALISTE DU RENSEIGNEMENT VA À L'ENCONTRE DE CE QUE TOUTS LES MÉDIAS OCCIDENTAUX ONT VOULU NOUS FAIRE CROIRE, JUSTIFIANT DANS LA FOULÉE LES NOUVELLES SANCTIONS QUE L'UNION EUROPÉENNE A PRISES À L'ENCONTRE DE LA BIÉLORUSSIE.

La preuve que l'avion s'est dérotté lui-même à la suite d'une alerte à la bombe nous est donnée par Jacques Baud dans un court essai intitulé *Le détournement du vol Ryanair FR4978* et publié dans le sillage de *L'Affaire Navalny* du même auteur (voir Jean-

Marc Bovy: «Affaire Navalny, ou quand la fake news se décline en feuilleton», AP301, 05/09/2021).

Contrairement à l'affaire Navalny, où les preuves d'empoisonnement restent cachées par ceux qui les détiennent (on se demande bien

pourquoi), l'ancien analyste des services suisses de renseignement n'a pas eu ici de peine à établir les faits. On dispose en effet de tous les échanges radio entre le pilote de l'avion et la tour de contrôle de l'aéroport de Minsk, ainsi que des positions radar du Boeing de Ryanair pour prouver que la décision du pilote de changer de cap n'a pas été prise sur une quelconque injonction de la Biélorussie. Les données sont là pour prouver qu'il n'y a pas eu d'interception de l'avion de ligne par un Mig biélorusse. Tant le pilote que les aiguilleurs du ciel biélorusses ont suivi fidèlement la procédure prévue par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en cas d'alerte à la bombe à bord d'un avion en vol.

La question qui vient immédiatement à l'esprit est de savoir si l'alerte à la bombe n'était pas un montage orchestré par Loukachenko pour se donner le droit d'intercepter l'avion et mettre la main sur son fieffé opposant. Là encore, Jacques Baud dénonce le mensonge répandu par les médias occidentaux, selon lequel le message d'alerte à la bombe serait parvenu au pilote après qu'il eut été contraint par un Mig biélorusse de se diriger sur Minsk. Une fausse alerte à la bombe destinée à masquer un acte de «piraterie aérienne», ainsi qu'il a été qualifié par les médias. En réalité, le comportement des autorités de la Biélorussie montre qu'elles ont été les premières surprises à découvrir ce qui se passait dans leur espace aérien et qu'elles semblaient

ignorer la présence à bord de Protasévitch.

Comme pour les affaires Skripal et Navalny, Baud stigmatise l'emballage des médias et des dirigeants occidentaux à accréditer sur le vif une version des faits qui diabolise les régimes félons, qu'il s'agisse de la Biélorussie, de la Russie, de l'Iran ou du Venezuela, sans se donner le temps de réunir toutes les informations nécessaires pour se faire une idée réaliste de la situation. Écoutons Jacques Baud: «En fait, on assemble des éléments que l'on croit connaître (interception par un avion de chasse) avec une logique abstraite (guerre hybride) pour une arrestation qui semble plus due au hasard qu'à un calcul machiavélique de Loukachenko: c'est littéralement la définition d'un complot».

Au passage, Baud relève les biais, les omissions et les préjugés qui imprègnent l'information diffusée par nos grands faiseurs d'opinion. Il en va ainsi de la présentation du détournement de l'avion de Ryanair comme d'un événement sans précédent, alors qu'on compte récemment plus d'une dizaine de cas semblables, qui n'ont pas fait scandale. Le meilleur exemple est le détournement de l'avion du président bolivien Morales, forcé d'atterrir à Vienne à la demande des États-Unis, qui soupçonnaient la présence à bord du lanceur d'alerte Edward Snowden. Autre exemple de désinformation, cette fois-ci par omission: le portrait qui est fait de Protasévitch, sympathique blogueur et activiste

dévoué à la cause de la démocratie, ne mentionne pas son passé ultranationaliste et suprémaciste aryen (comme c'est aussi le cas de Navalny) et le fait qu'il s'est battu dans les rangs du bataillon Azov au Donbass sous bannière néonazie. Pire, l'arrestation de Protassevitch a donné naissance à tous les *fantasmes* possibles des grands médias occidentaux, pour reprendre l'expression de Jacques Baud. L'opposant aurait été traîné de force hors de l'avion, alors que les caméras de surveillance de l'aéroport le montrent en train de passer librement le contrôle des bagages comme tous les autres passagers. On le voit aussi ôter sa casquette et révéler la même tache au front que celle qui sera présentée ensuite comme une preuve de la torture infligée dans les geôles de Loukachenko. Plus troublant encore, l'alerte lancée par Tsikhanovskaïa, présidente putative de la Biélorussie, et les camarades de combat de Protassevitch sur les réseaux sociaux où ils dénoncent son arrestation avant même qu'elle ait eu lieu. Tout laisse à penser que la police biélorusse a reçu par ce biais la première indication de la présence de Protassevitch parmi les passagers de l'avion détourné et ainsi déclenché son arrestation! Si l'on en croit l'intéressé lui-même, il aurait été grillé par ses propres camarades, qui auraient ainsi fait d'une pierre deux coups: régler une bisbille interne en faisant de lui une victime expiatoire et relancer le tapage médiatique autour d'une opposition en perte de vitesse.

Le décortiquage que Jacques Baud fait du déroulement de l'opération Ryanair lui donne l'occasion de préciser ce qu'il faut entendre par complotisme:

«Souvent confondu avec les *fausses nouvelles* et employé pour dénigrer les informations qui ne plaisent pas, le complotisme est le fait d'assembler des informations selon une logique arbitraire, afin de leur donner une cohérence au sein d'un projet dont l'objectif est destructeur ou machiavélique. Or comme nous l'avons vu, rien n'indique que le gouvernement biélorusse ait fomenté cet incident à seule fin d'arrêter un opposant. Le narratif occidental est totalement fabriqué, dans le but de pouvoir mettre la Biélorussie au pilori.»

TROIS LEÇONS À TIRER

Dans la deuxième partie de son essai, Jacques Baud tire les leçons de cet exemple de complotisme et de falsification de la réalité au nom des valeurs de la démocratie. A vrai dire, les conclusions qu'il en tire ne concernent pas ce seul incident. Au travers de cet épisode, l'auteur dresse un tableau de la nouvelle guerre froide avec une indépendance d'esprit que lui garantit son statut de retraité. Dans la première partie de son ouvrage, comme on l'a vu, il a démonté avec le professionnalisme d'un routard du renseignement la fabrication du mensonge qui a fait passer un enchaînement d'événements fortuits pour une machination visant à capturer un opposant de Loukachenko. Dans la seconde partie,

il tire les leçons, non seulement de l'incident qui fait le titre de son ouvrage, mais de la situation actuelle dans le monde, avec le recul que lui donne une carrière passée au service d'institutions respectables, comme les services suisses de renseignement, l'ONU ou encore l'OTAN. Et son constat est impitoyable tant à l'égard des gouvernants qu'il a servis directement ou indirectement, que des médias et du journalisme occidentaux en général. Jugez-en plutôt!

La première leçon est que les vrais complotistes ne sont pas ceux que l'on croit. En l'occurrence, dans l'affaire du détournement le méchant dictateur est pointé du doigt comme un comploteur par ceux-là même qui ont concocté un narratif «totalement fabriqué, dans le but de pouvoir mettre la Biélorussie au pilori». On essaie de faire croire à une collusion entre la Biélorussie et la Russie dans le cadre du Grand Complot, celui que la Russie aurait fomenté contre les institutions yankees en particulier et celles de l'Occident en général. C'est ignorer que la Russie n'avait ici aucun intérêt à mettre de l'huile sur le feu et à provoquer de nouvelles sanctions à son encontre. Par ailleurs, les relations entre Minsk et Moscou sont loin d'être aussi cordiales qu'on voudrait le faire croire. Le fait que la Biélorussie ne reconnaît toujours pas la Crimée comme terre russe est là pour l'attester. A l'inverse, ne faut-il pas voir dans les multiples révolutions colorées et autres *regime changes*, le véritable Grand complot que les États Unis et leurs affidés ont

institué pour attaquer de l'intérieur les régimes qui leur déplaisent?

Deuxième leçon: les puissances occidentales appliquent le droit international de façon sélective. Ce qu'elles s'autorisent à faire au nom des *vraies* valeurs, elles l'interdisent aux régimes qui sont pour elles détestables, comme la Russie, l'Iran, la Chine ou encore le Venezuela et la Biélorussie. Dans le même temps, elles ferment les yeux sur les agissements d'États qui leur paraissent aimables, mais qui ne sont pas moins autoritaires, tels l'Arabie saoudite et les potentats du Golfe. Ainsi, détourner un avion n'est pas un crime lorsqu'il transporte le lanceur d'alerte Snowden, tout comme il est légitime de bombarder la Serbie sans l'aval du Conseil de sécurité, ou de pratiquer la torture au mépris des plus élémentaires Droits de l'Homme, tant que l'on prétend agir au nom de la démocratie et de ses valeurs. En résumé: Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais.

Troisième leçon: L'incident du vol Ryanair est révélateur des «faiblesses occidentales» dans toute une série de domaines. Sous la plume de Jacques Baud, «faiblesse» est un euphémisme pour caractériser de façon générale l'incompétence des dirigeants occidentaux. Sont visés les organes de l'Union européenne, mais aussi l'ensemble des pays assujettis à la politique de Washington et à ses diktats. Citation:

«La résolution commune du 10 juin 2021 du Parlement européen contre la Biélorussie est une

suite d'accusations basées sur des présomptions et des tweets, dont le niveau ne dépasse pas celui d'adolescents sur les réseaux sociaux. (...) Il semble que dans cette affaire, aucun dirigeant occidental n'ait réagi de manière rationnelle après un examen soigneux des faits. Au contraire, ils se sont précipités, ont décidé sans réflexion, sans recul et sans savoir: l'ignorance et la bêtise sont devenues une forme de gouvernance».

Les services de renseignement de l'UE n'ont pas fait leur travail de vérification des faits, comme Baud le constate en expert de la matière, soit parce qu'ils n'ont pas été consultés, soit parce qu'ils sont devenus trop politisés sous l'influence des pays baltes. Autre faiblesse, celle de la diplomatie, qui ne sait rien faire d'autre que de frapper immédiatement avec des sanctions et qui à l'image de la diplomatie américaine, «décide sans connaître le problème, sa nature et sa portée». Faiblesse de la stratégie, qui dans le cas particulier consiste à fournir un soutien aveugle à l'opposition biélorusse. Mais comme dans l'affaire Navalny, ce soutien piloté de l'extérieur finit par discréditer l'opposition aux yeux du peuple.

Faiblesse de notre information et de nos médias, qui caricaturent la dictature de Loukachenko et arrangent au besoin les données, ainsi qu'ils l'ont fait pour sa gestion de la crise sanitaire, jugée désastreuse, alors que le taux de mortalité par cas confirmé en Biélorussie (CFR) a été inférieur à celui de la

Belgique, de la France et de la Suisse. Le battage médiatique autour de l'opposition finit par lui donner une importance qu'elle n'a pas et la faire passer pour majoritaire dans l'opinion (à l'image de Navalny, sacré opposant n° 1 de Poutine, alors qu'il ne dépasse pas 5 % dans les sondages de l'Institut Levada pro-occidental). Faiblesse enfin de nos prétendues valeurs, au moment où celles-ci sont en déclin et que l'appui de la population à ses gouvernants est supérieur dans les régimes autoritaires à celui qu'on enregistre dans nos démocraties vieillissantes. Les valeurs démocratiques servent de paravent pour justifier des pressions et une politique de la canonnière infligée aux pays coupables d'affirmer leur souveraineté face au bloc occidental.

La leçon ultime que nous retenons de cet essai de Jacques Baud: «On ne lutte pas contre un totalitarisme en utilisant ses méthodes, mais par l'exemplarité».

- Sources: foiaresearch.net | [RBK](https://rbk.su) sur [YouTube](https://www.youtube.com) | meduza.io | aif.ru

SUGGESTIONS DE LECTURE

- Jacques Baud, *Le Détournement du vol Ryanair FR4978. Le mensonge au nom de la vérité*, Éditions Sigest, 2021.
- Slobodan Despot: «ProtonMail, le croche-pied suisse dans l'intrigue biélorusse», AP288 | 06/06/2021.

TURBULENCES

FRANCE · Le fil d'Ariane est rompu

C'est officiel : la France spatiale est défaite. C'est le constat que nous inspirent des confidences en provenance de hauts cadres d'Ariane.

L'Allemagne a obtenu de l'exécutif français une réorganisation industrielle d'ArianeGroup et va donc récupérer une partie de l'activité stratégique jusqu'ici installée en Normandie. En conséquence, la production du moteur Vinci, qui doit équiper la fusée Ariane 6, sera effectuée en Allemagne.

Mais la direction entend supprimer 600 postes au sein du groupe, dans ces deux pays. Mieux, cet assassinat se fera aux frais du contribuable français qui va déboursier 100 millions d'euros pour accompagner une délocalisation vers l'Allemagne et les frais de licenciement de centaines d'ingénieurs français de haut vol.

«Dans ce tour de passe-passe», écrit notre correspondant, «Berlin va récupérer les technologies de pointe développées par la France depuis plus de 50 ans et démembrer le savoir-faire français à l'aide de fonds publics. Notre pays ne sera plus capable de construire un lanceur en entier et dépendra à présent des livraisons allemandes. C'est la fin de la filière spatiale française.»

Mieux encore: Berlin a déjà annoncé qu'Ariane-6 est mal engagée face à la concurrence privée américaine qui n'intéresse pas la « vision stratégique » française et a officialisé que l'Allemagne compte développer une concurrence Allemande basée sur le futur-ex moteur français Vinci, pour remplacer 80% des contrats de Kourou, au départ d'une plateforme 100% Allemande, en mer du Nord.

La messe est donc dite, l'excellence

spatiale nationale tourne au démantèlement, avec la participation active, une fois de plus, de nos dirigeants à qui, il ne faut définitivement pas confier la gestion des bijoux de famille.

Pendant ce temps 100% de l'élection présidentielle Française se jouera sur l'immigration, la sécurité et la finance ... alors que la part de l'industrie dans le PIB français n'est plus que de 10%.

✿ Photo: le site de production de Vernon envahi d'herbes folles, septembre 2021. Il doit néanmoins «rester un des grands sites spatiaux français» selon Bruno Le Maire.

MARQUE-PAGES · La semaine du 26 septembre au 2 octobre 2021

LES INCONTOURNABLES DE LA SEMAINE SÉLECTIONNÉS PAR SLOBODAN DESPOT

Piqûres mortelles. Un panel de médecins et professeurs de médecine allemands a analysé le contenu et l'effet des vaccins officiellement reconnus en UE. Dans une conférence vidéo de presque trois heures, ces chercheurs et praticiens exposent leurs découvertes — notamment de corps étrangers, anguleux et métalliques. Sans compter des effets secondaires désormais indéniables. Le désarroi des médecins se lit sur leurs visages. La vidéo a été supprimée de YouTube, on peut la voir sur Telegram, doublée en anglais. Moments clefs: réactions autoimmunes à 52:45, analyses d'échantillons sanguins à 1:19:00, agrandissements au microscope à 1:27:00.

Bouclage? Le Conseil fédéral suisse est entré dans la campagne sur le vote du 28 novembre (pour ou contre la Loi Covid?) avec les arguments habituels: tordus et intimidants. D'emblée, le ministre du chantage Alain Berset a laissé

entendre qu'en cas de rejet de cette loi, les Suisses seraient bouclés dans leurs frontières... jusqu'au rétablissement d'un pass sanitaire!

Vils garnements! Si vous ne vous tenez pas à carreau, vous passerez votre samedi en colle!

«Si la loi Covid devait être rejetée par le corps électoral fin novembre, les dispositions du projet de loi urgent expire- raient le 19 mars 2022, soit un an après son adoption par le Parlement, selon le Conseil fédéral. À partir de cette date, par exemple, les certificats Covid ne pouvaient plus être délivrés, pas même pour les voyages à l'étranger. La recon- naissance mutuelle des certificats par l'UE cesserait. (...) "Nous n'avons pas de plan B", a déclaré M. Berset. Selon lui, la seule option après un vote négatif serait de créer une nouvelle base juridique pour un certificat. Le processus législatif ordi- naire prendrait beaucoup de temps. Ce qui est certain, a-t-il dit, c'est qu'il n'y aura pas de base pour un certificat du printemps jusqu'à la fin de 2022.»

Alerte! Un esprit éveillé au Parlement!

Le 27 septembre, le conseiller aux Etats démocrate-chrétien Beat Rieder a été l'un des rares parlementaires suisses à avoir dit «non» au pass sanitaire pour l'entrée dans le Palais fédéral. Il a déclaré en plénum: «La voie de la certification obli- gatoire, qui peut également être décrite comme un mécanisme de surveillance, est extrêmement discutable en termes de politique d'Etat et ne mène pas du tout à la liberté promise, mais peut conduire à un système totalitaire.» On ne pouvait le dire plus nettement. Etrange que seuls 26 de ses collègues aient vu le problème, contre 146 qui n'y ont vu que du feu et 17 coura- geux abstentionnaires.

Portés disparus? Pourquoi les entre- prises du monde entier sont-elles soudai- nement à la recherche de travailleurs? se demande *Aube digitale*. A voir les problèmes de recrutement soudain des entreprises de par le monde, c'est comme

si une partie de la main-d'œuvre s'était simplement... volatilisée. > «En temps normal, on nous disait toujours que l'économie mondiale ne produisait pas assez d'emplois pour tout le monde, mais aujourd'hui, pour la toute première fois, nous sommes confrontés à une énorme pénurie mondiale de main-d'œuvre. C'est presque comme si des millions et des millions de personnes avaient soudaine- ment disparu du système.» Les exemples donnés font réfléchir...

Autointox. Jadis, le canton de Neuchâ- tel en Suisse avait comme tout le monde un département de l'éducation et de l'en- seignement. Mais le monde change, ne le remarquez-vous pas? Ainsi les Neuchâ- telois se sont-ils mis à la page en créant le DFDS: *Département de la Formation, de la Digitalisation et des Sports*. Quelqu'un dans la section Formation (ou Sport?) aurait peut-être pu signaler aux *geeks* de l'administration que *Digitalisation* n'est pas français, à moins que ce service ne soit chargé d'intoxiquer tout le monde à la *Digitalis purpurea*. Ce qui n'est pas exclu, les rites sacrificiels de la religion numé- rique n'ayant jamais encore été pleine- ment explorés.

Pilule rouge. La plus belle âme parmi les acteurs hollywoodiens, Keanu Reeves, a créé un canal d'information Telegram au programme assez intrigant et qui lui promet plus d'ennuis que de rôles à Oscar. Qu'on en juge par sa présentation:

Beaucoup de gens ont essayé de me poignarder dans le dos dès le moment où j'ai décidé de dire la vérité! Il est impos- sible de se représenter les sombres secrets qu'on nous cache. Lorsque vous êtes dans la bonne direction, vous devez être à la fois prudent et coriace, car les requins n'attendent qu'une goutte de sang et ils se jeteront sur vous, impitoya- blement résolu à vous mettre en pièces. Juste parce que vous avez découvert la vérité. Je prie pour que nos enfants ne soient pas enseignés et guidés par

la propagande polluée que la mafia *big tech* essaie de nous vendre, nous devons leur montrer le bon chemin! Nous devons nous battre et ne pas flancher!

Sera-ce un nouveau *Matrix*, mais dans la vie réelle? On peut s'abonner à son canal Telegram [ici](#).

Telegram-conjuration? C'est étrange, des mégastars d'Hollywood ouvrent l'une après l'autre des canaux Telegram très politisés, très patriotiques et très anti-«nouvelle normalité». Coup sur coup: [Mel Gibson](#), [Denzel Washington](#), [Keanu Reeves](#). Avec une rhétorique trumpienne presque interchangeable.

Arrêtons ce délire! La psychologue Marie-Estelle Dupont lance un cri solennel: «Qu'on laisse les enfants tranquilles! Qu'on arrête de les bassiner avec le Covid!» Entre troubles anxieux, dépressions, idées ou passages à l'actes suicidaires, c'est toute une génération qui est sacrifiée à la psychose des adultes. Trois minutes à écouter, sans un mot de trop, et dont on se souviendra.

No vax, no school. Dans un courrier d'une complexité administrative à faire pâlir les bureaucrates de l'URSS, cette université de Suisse romande promet l'enfer aux étudiants non-vaccinés. A partir du 12 novembre, ce sera à la fois présence obligatoire et plus de tests gratuits, lesquels tests «ne doivent pas être considérés comme étant une alternative à la vaccination»! En somme: *no vax, no school!* Les laissés pour compte du

système pourront toujours aller s'inscrire à la Harvard Business School qui, elle, vient de passer en *distanciel* exclusif à cause d'une explosion de cas de covid... ce malgré un taux de vaccination de 95%! Ou alors, renoncer totalement à un système de formation dirigé par ces petits gardiens de camp...

Encore une techno-calyptse! Si vous lisez cette brève, c'est que vous l'avez échappée belle. Selon [futura-sciences.com](#), le 30 septembre aurait dû être un jeudi noir pour des millions d'internautes.

«Un "coup de la panne" géant qui pourrait affecter un très grand nombre d'appareils conçus avant 2017. Pourquoi? Parce que ce 30 septembre 2021, un certificat numérique de sécurité va expirer, et du même coup, l'absence de mise à jour bloquera un autre certificat, plus répandu, indispensable aujourd'hui pour se connecter à Internet, et regarder par exemple des vidéos, ou consulter ses e-mails.»

Parfait timing. Le brillant M. Berset annonce que la Suisse a acheté 150'000 doses de vaccin [Johnson&Johnson](#). Le même jour où la [Slovénie suspend l'administration](#) du même vaccin à cause de la mort par hémorragie cérébrale d'une femme de 20 ans le lendemain de l'injection. C'est ce qu'on appelle avoir le sens de l'à propos!

RAPPEL: rejoignez le canal Telegram des abonnés pour rester toujours en contact avec l'Antipresse.



Antipresse.net-canal historique

Le rendez-vous des abonnés de l'Antipresse sur Telegram!

→ t.me/antipresse

Pain de méninges

LA VÉRITÉ CONTRE LA QUANTITÉ

Ceux qui arriveront à vaincre tous ces obstacles, et à triompher de l'hostilité d'un milieu opposé à toute spiritualité, seront sans doute peu nombreux; mais, encore une fois, ce n'est pas le nombre qui importe, car nous sommes ici dans un domaine dont les lois sont tout autres que celles de la matière. Il n'y a donc pas lieu de désespérer; et, n'y eût-il même aucun espoir d'aboutir à un résultat sensible avant que le monde moderne ne sombre dans quelque catastrophe, ce ne serait pas encore une raison valable pour ne pas entreprendre une œuvre dont la portée réelle s'étend bien au-delà de l'époque actuelle. Ceux qui seraient tentés de céder au découragement doivent penser que rien de ce qui est accompli dans cet ordre ne peut jamais être perdu, que le désordre, l'erreur et l'obscurité ne peuvent l'emporter qu'en apparence et d'une façon toute momentanée, que tous les déséquilibres partiels et transitoires doivent nécessairement concourir au grand équilibre total, et que rien ne saurait prévaloir finalement contre la puissance de la vérité; leur devise doit être celle qu'avaient adoptée autrefois certaines organisations initiatiques de l'Occident: *Vincit omnia Veritas*.

— René Guénon *La Crise du Monde Moderne* (1927), chapitre IX.



L'ANTIPRESSE EST UNE CHRONIQUE
DE LA VIE HUMAINE AU TEMPS DES ROBOTS,
100 % ANIMÉE PAR L'INTELLIGENCE NATURELLE.
DÉJÀ 305 SEMAINES. PLUTÔT RASSURANT, NON?